HAL
archives-ouvertes.fr

Faut-il bannir l'industrie des territoires méditerranéens ?

Sylvie Daviet, Samuel Robert

▶ **To cite this version:**

Sylvie Daviet, Samuel Robert. Faut-il bannir l'industrie des territoires méditerranéens ? : Analyser la place de l'industrie dans la durabilité des territoires. Béatrice Mésini. Aménagement durable des territoires méditerranéens, Presses Universitaires de Provence, pp.93-110, 2012, Espaces et développement durable. <halshs-00777434>

HAL Id: halshs-00777434
https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00777434

Submitted on 7 Feb 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

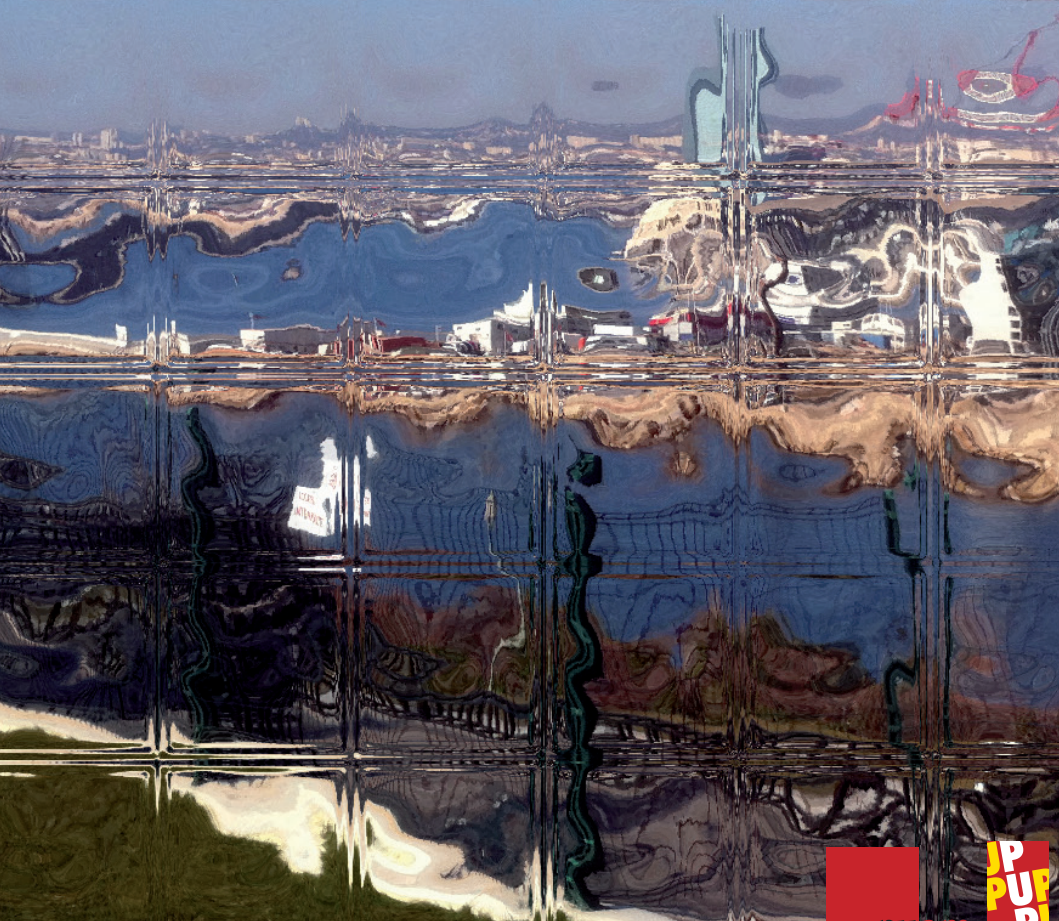
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Espace
&
Développement durable

AMÉNAGEMENT DURABLE DES TERRITOIRES MÉDITERRANÉENS

sous la direction de Béatrice Mésini



Soutenabilité du modèle azuréen, vulnérabilité des ressources territoriales et conversion des espaces

Faut-il bannir l'industrie des territoires méditerranéens ?

Analyser la place de l'industrie dans la durabilité des territoires

Sylvie Daviet
Professeur de géographie, TELEMME, Université d'Aix-Marseille – CNRS

Samuel Robert
Chargé de recherche, ESPACE, Université d'Aix-Marseille – CNRS

À l'heure où le discours sur le développement durable imprègne les esprits, il convient de se pencher sur les formes que cette durabilité est supposée prendre dans des territoires et les activités économiques qui y sont implantées. En particulier, nous souhaitons attirer l'attention sur ce qui peut être considéré à la fois comme une tendance et comme une controverse qui a toute sa place dans une publication sur le développement durable des territoires méditerranéens. La tendance observée est celle d'un retrait, d'un effacement ou du moins d'une raréfaction de l'industrie sur les rives Nord de la Méditerranée occidentale. Ce phénomène, qui doit être expliqué et nuancé tant sur le plan de sa nature et de ses évolutions que de sa distribution géographique, pose la question des relations – voire des interactions – entre rive Nord et rive Sud de la Méditerranée. Il interroge sur une possible extension de ce modèle d'effacement de l'industrie au reste du bassin Méditerranéen ou, au contraire, un report de l'industrie de la rive Nord sur la rive Sud. La controverse, quant à elle, renvoie au débat de société, à ce qui est voulu, souhaité, ou rejeté au nom du développement durable. En effet, faut-il bannir l'industrie des territoires méditerranéens ? L'industrie est-elle contraire au développement durable ? Peut-on concevoir un développement sans industrie ? Si l'industrie n'est plus un secteur porteur de développement, qu'est-ce qui s'y substitue et pourquoi ?

En Méditerranée, l'examen de cette situation amène immanquablement à se pencher sur l'éventuel lien entre le bannissement supposé de l'industrie et l'extraordinaire essor de l'économie touristique et résidentielle. L'éviction de l'industrie serait à la fois liée à la volonté de préservation des paysages et compatible avec un essor de l'immobilier et des activités de loisirs. Mais au nom de quelle représentation de la Méditerranée cette orientation se réalise-t-elle ? Est-ce que le tourisme et la villégiature y sont des formes plus durables de développement territorial ? Il importe, par conséquent, de s'interroger sur l'effet de cette controverse sur les dynamiques géographiques. Dans quelle mesure le paradigme du développement durable se transforme-t-il en phénomène NIMBY et en un rejet primaire de l'industrie ? Dans quelle mesure la pression culturelle, politique et sociale du front anti-industriel exerce-t-elle un lobby efficace ? Quels jeux d'acteurs se mettent en place ? Est-ce que cette pression est utile à l'émergence d'une conception plus durable de l'industrie ? Ou est-ce qu'elle participe en définitive au processus de délocalisation, tandis que l'immobilier touristique s'impose comme une option aisée à mettre en place mais très consommatrice d'espace ?

Bien sûr, le débat est vaste et cet article ne peut prétendre lui apporter des réponses définitives. Il s'agit donc pour nous d'élaborer une question de recherche, d'entrouvrir des pistes de travail, et d'en cerner les différentes échelles. Ainsi, notre démarche est structurée par l'examen de trois échelles. En premier lieu, l'échelle méditerranéenne s'impose comme cadre de réflexion macro régional, comme laboratoire d'interface Nord/Sud, tiraillé entre système relationnel (Braudel, 1949) et espace de toutes les fractures (Kayser, 1996). Il s'agit en l'occurrence d'intégrer que la dynamique de l'industrie se globalise dans l'espace méditerranéen, au même titre que l'économie résidentielle et touristique. À l'opposé, l'échelle locale d'un bassin d'emploi s'impose comme cadre d'observation micro régional des dynamiques territoriales de l'industrie et comme laboratoire de l'anthropo-système qu'elle a produit sur la longue durée ; elle permet de questionner au plus près les conditions de la durabilité. Entre les deux, l'échelle méso régionale que nous privilégions est celle des régions méditerranéennes les plus anciennement façonnées par la révolution industrielle des XIXe et XXe siècle. Nous ne prenons donc pas en considération l'ensemble de la rive Nord, mais nous nous centrons sur l'arc latin, façade méridionale d'une Europe industrielle historiquement centrée à l'Ouest du continent. Nous prenons aussi acte du rôle des péninsules dans le découpage de sous-ensembles pertinents, ce qui nous amène à réfléchir sur un bassin méditerranéen occidental au droit de l'Europe occidentale.

La définition de ces niveaux scalaires, préalable indispensable au déroulement de notre démarche, conduit à organiser notre réflexion en trois parties. La première définit les dynamiques industrielles de l'arc latin entre retrait et redéploiement en Méditerranée. La deuxième analyse l'émergence d'un modèle « méditerranéen » d'économie résidentielle et touristique, alternatif et concurrent de l'industrie. La troisième propose une radioscopie du bassin minier de Provence comme territoire en cours de désindustrialisation et résidentialisation. La conclusion trace les lignes d'une réflexion prospective sur la place de l'industrie dans une perspective de développement durable.

Les dynamiques industrielles de l'arc latin, entre retrait et redéploiement en Méditerranée

Afin de montrer la complexité des phénomènes en cours, non réductibles à la question du développement durable, il nous semble nécessaire d'analyser les étapes et processus du déploiement de l'industrie. Nous procèderons selon une approche spatio-temporelle, depuis l'échelle fondatrice d'un arc l'arc latin partie prenante de l'aventure coloniale, jusqu'à l'échelle d'un bassin méditerranéen traversé par les dynamiques de la mondialisation contemporaine.

L'arc latin : un territoire de tradition industrielle

Il faut tout d'abord rappeler un fait historique qui a longtemps été occulté par ignorance : la révolution industrielle a bel et bien existé en Europe méridionale, plus précisément sur les rivages de l'arc latin, et dans les ports de Gênes, Marseille, et Barcelone (Chastagnaret, 1997). Elle y a pris des formes parfois différentes de l'Europe du Nord, valorisant des secteurs spécifiques – comme le savon de Marseille (Daumalin, Girard, Raveux, 2003) – différents des secteurs leader de la révolution industrielle anglaise. Mais elle a donné naissance à des foyers d'activité manufacturière, à des paysages, à des entrepreneurs, à des savoir-faire, à une main

d'œuvre, à des mouvements migratoires, à une forte culture politique et syndicale… Cela signifie que parler d'industrie ne renvoie pas seulement à un paysage visible apparent, marqué par la forme emblématique de la cheminée d'usine, mais renvoie plus largement à un système territorial commandé par une activité productive où interagissent des facteurs économiques, sociaux, culturels et politiques. Ces systèmes apparaissent d'abord à l'État de foyers localisés dans quelques villes portuaires, qui structurent des circuits économiques avec des horizons lointains, ou sur des gisements de matières premières, comme la soude, la bauxite ou le charbon en Provence.

Grande industrie, districts et métropolisation de l'industrie : l'évolution des modèles industriels au cours du XXe siècle

Dans le courant du XXe siècle, cette activité industrielle se transforme, comme dans le reste de l'Europe et des pays industrialisés. Elle tend à devenir l'activité dominante et prend la forme d'établissements de plus en plus gigantesques, à l'époque dite fordiste de la production et de la consommation de masse basée sur des séries de produits standardisés et le travail à la chaine des ouvriers. L'usine Mirafiori de Fiat à Turin, qui avec 50 000 salariés fut à la fin des années 1950 la plus grande d'Europe, en est un bel exemple (Jallabert, Gregoris, 1987). Au cours des années 1960, c'est sur les rives Nord et Sud de la Méditerranée que se développent de nouveaux pôles de croissance consacrés à l'industrie lourde et devant exercer un effet d'entraînement sur les industries aval : à Fos en France, à Tarente en Italie (Bergeron, 1997), à Sagunto en Espagne (Bernabe *et al.*, 1997), à Annaba en Algérie… (Tirone, Joannon, 1990). Mais dans le dernier quart du XXe siècle, alors que cette grande industrie entre en crise, l'attention va se porter sur d'autres modèles territoriaux d'organisation industrielle : celui des districts, surtout en Italie (Becattini, 1992) et en Espagne (Houssel, 1983), puis celui des technopôles, tout d'abord en France avec l'exemple de Nice-Sophia Antipolis (Vaudour-Jouve, 1997 ; Grondeau, 2006). En raison de son niveau technologique et de productivité croissant, l'industrie occupe des effectifs plus réduits mais commande une part importante des activités tertiaires : ingénierie, marketing, services aux entreprises se multiplient (Beckouche, 1999). Les emplois qualifiés progressent tandis que la taylorisation des services absorbe une partie des emplois faiblement qualifiés. Ce redéploiement structurel s'accompagne d'un redéploiement géographique bénéficiant à l'Europe méridionale (Berger, 1993). L'effet « *sun belt* » définit alors le glissement et le développement des industries « *High Tech* » sur les rives ensoleillées de l'Europe et des États-Unis. Dans ces pays industrialisés, les NTIC et les biotechnologies deviennent les industries phares du progrès, qui tirent la croissance, si bien que l'on ne prête plus attention aux vieilles industries, qui sont minorées, tandis que l'industrie se métropolise (Veltz, 1996).

Le bilan au cours des années 2000 dans l'arc latin

Au cours des années 2000, il apparaît clairement que l'image d'une région sous-industrialisée concerne davantage l'arc latin français que ses équivalents italiens et espagnols (Daviet, 2001). La part de l'industrie dans la valeur ajoutée, selon les données d'Eurostat[1], ne dépasse 30 % qu'en Catalogne, dans la communauté de Valence et la région de Murcie. En Italie, la situation des régions du Nord et du Centre, dopées par leurs désormais célèbres districts, se caractérise par une

1 Valeur ajoutée de l'industrie, y compris la construction, en %, en 2005.

spécialisation en haute et moyenne technologie[2]. Entre la Catalogne et l'Italie du Nord, la « sous industrialisation » du Languedoc-Roussillon et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est tout à fait remarquable (figure 1). Concernant la demande de brevets, le retard méditerranéen vis-à-vis de l'Europe du Nord-Ouest est sans appel. Les valeurs significatives concernent un arc latin restreint allant de la Catalogne à la Toscane[3]. Ce dernier indicateur est par ailleurs le seul qui valorise quelque peu la place du Sud français, le plus souvent en position de maillon faible au regard de ses voisins catalans et italiens, tandis que la primauté du port marseillais au sein du bassin méditerranéen s'érode inexorablement. En dépit de nouveaux investissements, les ports de la rive Nord ont du mal à gagner des parts de marché (Frémont, 2010). Plus généralement, dans les pays industrialisés la relation entre croissance portuaire et spécialisation industrielle est devenue négative (Ducruet, 2008).

Par conséquent, en dépit d'une industrialisation ancienne aux stratifications multiples, la situation des régions centrales de l'arc latin apparait contrastée tandis que ses extrémités méridionales demeurent en retard. Ce bilan en demi-teinte mérite d'être placé dans un questionnement plus vaste qui se pose clairement au début des années 2000 : la Méditerranée est-elle considérée par les acteurs industriels comme un espace d'avenir dans la perspective des accords euro-méditerranéens de libre échange prévus pour 2010, ou comme l'espace de toutes les incertitudes ? Quel est l'impact des politiques économiques en cours ? Y a-t-il de nouvelles logiques de localisation ? Quel équilibre trouver entre secteurs traditionnels et innovants ?

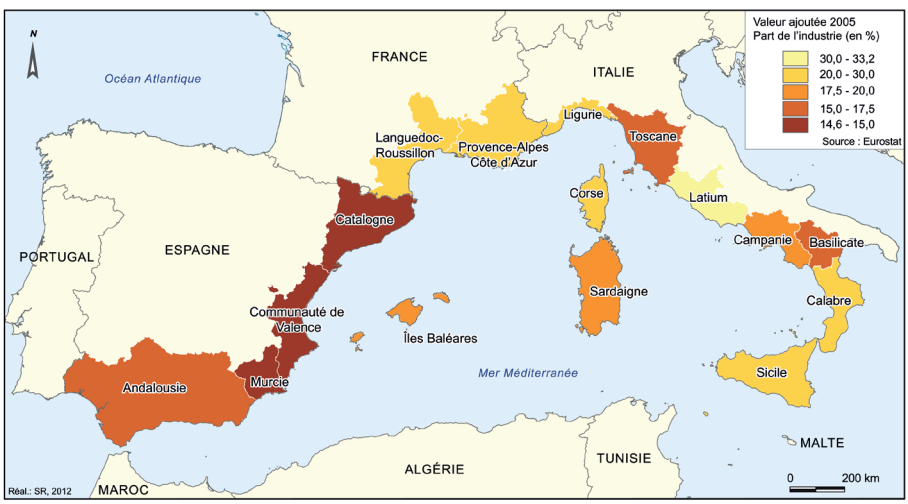


Figure 1. Part de l'industrie (y compris la construction) dans la valeur ajoutée des régions de l'arc latin en 2005, réal. : SR, 2012 – source : Eurostat

2 Rapport ESPON, typologie des régions économiques en 2002.

3 Patent applications to the EPO by priority year at the regional level In *Science, technology and innovation in Europe*, Eurostat, 2010, 207 p. URL : http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=pat_ep_rtot&lang=en.

Mondialisation, délocalisation et redéploiement en Méditerranée

Alors que la restructuration qualitative des activités se poursuit, un processus de désindustrialisation s'est engagé sous l'influence cette fois de la mondialisation de l'appareil productif et de sa délocalisation dans les pays à faible coût de main d'œuvre, en Asie et dans les pays du Sud et de l'Est Méditerranéen où la majorité des investissements directs étrangers vient d'Europe[4]. Dans un premier temps, ce phénomène n'est pas perçu avec gravité car on considère que les pays industrialisés cèdent des activités peu qualifiées pour se recentrer sur des activités à plus forte valeur ajoutée ; c'est le cas notamment, au cours des années 1970 et 1980 où la désindustrialisation est stigmatisée à Marseille (Morel, 2000). Le secteur de la construction et de la réparation navale est particulièrement touché de Port de Bouc (années 1960) à La Ciotat et La Seyne (années 1980). La maritimisation de l'industrie semble épuisée en France, en Espagne ou encore en Italie avec la crise du port de Gênes (Vallega, 1991). Désormais, les nouvelles localisations sont davantage liées à la métropolisation (Mendez, Razquin, 1997), ou concernent les arrières pays (comme la vallée de la Durance en Provence).

Dans un second temps, au cours des années 1990 et 2000, il apparaît de plus en plus nettement que les activités qualifiées sont elles aussi soumises à la concurrence des territoires et au processus de délocalisation : les sites emblématiques de la microélectronique sont régulièrement menacés sur la rive Nord (Texas Instruments à Villeneuve Loubet, sur la Côte d'Azur), comme sur la rive Sud (ST Microelectronics à Casablanca. La désindustrialisation devient un risque structurel des régions de l'arc latin, à l'image d'autres régions françaises et européennes (Bost, 2011). Elle s'accompagne d'un niveau de croissance faible et d'un chômage endémique, alors que les pays émergents ne cessent de s'industrialiser et connaissent des taux de croissance record (certes et à juste titre pour satisfaire leur marché intérieur, mais pas seulement). Si ce phénomène d'émergence caractérise en premier lieu les BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine), les pays du Sud et de l'Est Méditerranéen, à un degré moindre, ne sont pas en reste (Mathlouthi, 2008). Ouverture libérale aidant, ils connaissent des dynamiques de croissance (souvent mal répartie géographiquement et socialement), voient se développer des zones franches (Bost, 2010), une politique active de technopoles et pôles de compétitivité – au Maroc et en Tunisie (Mezouaghi, 2007) – et entrent pour partie dans l'ère de la consommation de masse. Dans le même temps, la pression mondiale exercée sur les ressources énergétiques et les matières premières vient nous rappeler leur coût, leur rareté, leur caractère consubstantiel à notre quotidien et les risques d'un épuisement, voire d'une pénurie.

L'affirmation d'un modèle « méditerranéen » d'économie résidentielle et touristique

La place de l'industrie en Méditerranée doit aussi être examinée à la lumière d'un phénomène majeur de notre époque : l'essor de l'économie résidentielle et touristique. Son influence sur l'économie industrielle (effet de compétition, voire d'expulsion) est en rapport avec le fait que le bassin méditerranéen est le premier foyer touristique au

4 D'après l'observatoire ANIMA-MIPO, « La Méditerranée entre croissance et révolutions – investissements directs étrangers et partenariats vers les pays MED en 2010 », étude ANIMA n° 21, 11 mars 2011.

monde (Benoit et Comeau, 2005) avec 18,1 % des arrivées de touristes internationaux en 2010 (OMT, 2011). C'est d'abord sur la rive Nord-occidentale que se sont mis en place les premiers systèmes territoriaux et modèles de développement local principalement fondés sur l'accueil. Ces derniers se sont ensuite propagés à l'ensemble des régions méditerranéennes, comme si le tourisme et la villégiature représentaient la seule option de développement viable. Or, par ce qui fonde sa raison d'être, cette voie apparaît contraire au maintien voire à l'essor de l'industrie.

Les représentations de la Méditerranée, fondements symboliques d'une économie de rente

En Méditerranée, le fait touristique et résidentiel est relativement ancien. Dès la seconde moitié du XVIII[e] siècle, des familles aristocratiques venues d'Angleterre commencent à séjourner sur les rivages (Provence, Riviera Ligure, Sicile, côte adriatique) pour fuir les rigueurs des hivers de l'Europe septentrionale. Le phénomène s'amplifie au cours du siècle suivant et s'élargit à d'autres populations, à la fois en termes d'origine géographique (Scandinavie, Russie, Allemagne, Belgique, Suisse, Nord de la France, etc.) et en termes de catégories sociales (les aristocrates sont rejoints par la grande bourgeoisie, les artistes, etc.). Dans la première moitié du XX[e] siècle, ces migrations saisonnières vers la Méditerranée se maintiennent mais changent de nature : on passe progressivement d'un tourisme d'hiver à un tourisme estival et, surtout, presque toutes les catégories de population sont bientôt concernées. La massification se confirme après la Deuxième Guerre mondiale, au fur et à mesure que s'impose la société des loisirs (Viard, 2000) et le culte de la plage (Urbain, 1994) ; elle gagne aussi d'autres lieux : Espagne, Grèce, Chypre, Turquie, etc.

Les facteurs d'émergence du phénomène touristique et résidentiel en Méditerranée ont beaucoup été étudiés (Boyer, 2002 ; Lozato-Giotart, 1990 ; Corbin, 1988). Ils relèvent à la fois de l'évolution des mœurs en Europe occidentale, de l'histoire politique et économique, des progrès des transports, de la géographie (climat, paysages) et de l'aménagement des territoires. Ils ont peu à peu façonné une « image » avantageuse de l'espace méditerranéen, magnifiant le climat, les paysages, l'histoire, les civilisations anciennes, les modes de vie, etc. Cette idéalisation de la Méditerranée, que l'on peut déceler relativement tôt dans les premiers aménagements (Gade, 1987 ; Steve, 1996 ; Garnero-Morena, 2003), est aujourd'hui un fait fondamental pour comprendre les dynamiques des territoires et envisager leur possible futur. Cet ensemble de stéréotypes et de clichés (climat agréable, paysages variés, propices au bien être et aux découvertes, villes attractives, typiques et animées, villages authentiques, etc.) ne conduit-il pas à orienter le développement économique et l'aménagement des territoires ? Ces derniers ne tendent-ils pas à se spécialiser dans la fonction d'accueil, afin de satisfaire le « désir de Méditerranée » de très nombreux habitants des pays occidentaux (figure 2) ?

Le système d'économie touristique et résidentielle

Si traditionnellement les régions méditerranéennes s'appuyaient sur l'agriculture (céréales, vigne, olivier, élevage ovin, etc.), l'artisanat et quelques petites manufactures locales, et si à partir du XIX[e] siècle un véritable développement l'industriel s'est mis en place, la structure économique de nombreuses régions est aujourd'hui fondée sur l'économie touristico-résidentielle. Beaucoup de ces territoires tirent leurs revenus de transferts. Qu'il s'agisse des dépenses de vacanciers venus séjourner quelque temps, de l'achat de résidences secondaires par des populations aisées non méditerranéennes, ou



Figure 2. La promotion de la Méditerranée comme espace récréatif et de repos – source : http://www.visitmorocco.com, tous droits réservés

des retraites perçues par les personnes ayant choisi de s'installer « au soleil », l'argent dépensé en Méditerranée vient souvent d'ailleurs. Il ne résulte que pour une faible part d'un processus productif local, sauf à considérer que le tourisme devient à son tour une activité basique. Dans un pays comme la France, cette situation est renforcée par le système de redistribution des richesses résultant de l'organisation du système fiscal, de sorte que des territoires caractérisés par une absence presque totale de production agricole et industrielle s'avèrent figurer parmi les plus riches du territoire national, en particulier dans la moitié méridionale du pays (Davezies, 2008) !

Ainsi, même si le phénomène varie, une grande part des régions méditerranéennes de l'Europe est touchée par l'activité immobilière. Cette dernière attire et fixe les revenus issus du tourisme et ceux provenant des nouveaux habitants. Cette orientation économique se traduit par un phénomène d'urbanisation, car le moteur principal du système est le fait qu'il y ait production de logements, d'équipements collectifs, et bien-sûr d'infrastructures de communication. Ceci contribue substantiellement à l'essor et à l'épanouissement du secteur du bâtiment et des travaux publics, non seulement pour la création mais aussi pour l'entretien et la rénovation des constructions et des infrastructures. L'afflux de populations nouvelles (touristes et résidents) induit ensuite le développement du commerce et des services, à la fois dans des secteurs ordinaires (commerces et services publics de proximité, supermarchés, banques, médecins, etc.), mais aussi dans des secteurs spécifiques du fait du profil des nouveaux arrivés : loisirs, soins à la personne, services à domicile, assistance médicalisée, etc. Avec le temps, les fonctions économiques des territoires peuvent se diversifier (activités de congrès et de tourisme d'affaire, activités de « hautes technologies » dans le cadre de « technopoles »). Mais pour des zones géographiques entières, l'économie touristique et résidentielle demeure l'épine dorsale du développement local.

Le basculement des littoraux de l'arc latin

Au sein de l'espace méditerranéen, l'emprise de l'économie touristique et résidentielle sur les systèmes territoriaux n'est évidemment pas homogène. Cependant, plusieurs régions ont véritablement basculé dans un système où la rente immobilière et touristique constitue la charpente de l'économie locale. Ces régions auxquelles il convient de s'intéresser pour analyser la place et l'évolution de l'industrie en Méditerranée, sont en grande majorité situées en zone côtière et plus particulièrement sur la rive nord-occidentale de la Méditerranée. Du détroit de Gibraltar à la Sicile, l'arc latin se caractérise par une concentration remarquable d'infrastructures touristiques combinée à une urbanisation résidentielle hors normes. Cette façade maritime fait partie des plus importants foyers de tourisme balnéaire du monde. S'y trouvent des

littoraux touristiques très fameux : Côte d'Azur, Costa brava, Costa blanca, Costa del sol, Riviera italienne, Versilia, Costiera amalfitana, etc. Destinations de vacance, ces régions sont également des zones résidentielles accueillant de nouveaux habitants venus profiter de leur retraite au bord de la mer. Cette spécialisation ne résulte pas d'un seul et même processus, mais elle tend à produire les mêmes conséquences : elle s'accommode mal de la présence d'activités industrielles.

Si l'affirmation du tourisme et de la villégiature remonte au XIX^e^ siècle sur la Côte d'Azur et la Riviera italienne (Dewailly et Flament, 1998 ; Boyer, 2002), certains littoraux de l'arc latin n'ont été concernés que beaucoup plus tard. Tel est le cas en Espagne, où le développement touristique remonte aux années 1960 sur la Costa Brava (Barbaza, 1966), les Baléares (Segui Llinas, 2004) et la Costa del Azahar (Rieucau, 2000), aux années 1970 pour la Costa Blanca (Dumas, 1977), aux années 1980 pour la Costa del sol. Cette économie est donc apparue dans des contextes économiques, culturels et politiques différents. Largement soutenue par l'initiative privée en Espagne et dans une moindre mesure en Italie, elle a par exemple été planifiée et organisée par la puissance publique en France sur la côte du Languedoc-Roussillon *via* la Mission Racine de 1963. Cependant, elle a pris partout des proportions croissantes, simultanément à un lent processus de déprise industrielle à partir des années 1970 (voir précédemment). Elle apparaît en effet comme créatrice d'emplois et support du développement local. N'est-ce pas l'effet sous-jacent de l'idée que la Méditerranée – en particulier le littoral – est un espace dont la vocation est aujourd'hui le tourisme et la villégiature ?

Les initiatives de relance de l'économie qui ont pu être menées dans les villes touchées par la crise des industries rendent cette hypothèse plausible. D'anciens chantiers navals sont ainsi reconvertis en ateliers de réparation pour la grande plaisance (La Ciotat, Marseille). Des évènements culturels et sportifs de grande audience sont organisés pour initier une nouvelle donne à Gênes (fêtes Colombiales en 1992, capitale européenne de la Culture en 2004), à Barcelone (jeux olympiques en 1992), à Valence (Coupe de l'America en 2007 et 2010), à Marseille (capitale européenne de la Culture en 2013). En lien avec ces évènements, d'importantes opérations de la réhabilitation des quartiers anciens et des fronts de mer sont lancées (Lecardane, 2008 ; Jacquot, 2010 ; Ferrari, 2008). Enfin, toutes les grandes agglomérations côtières cherchent à favoriser l'activité croisière (Barcelone, Gênes, Marseille, Toulon-La Seyne), alors que peu à peu une urbanisation fondamentalement hédoniste investit les rivages présentant les meilleures aménités paysagères (Robert, 2009). Tout ceci confirme le développement des activités de services et l'orientation touristico-résidentielle des territoires. L'industrie ne semble plus de mise.

Des signes d'une diffusion sur la rive Sud ?

Au final, les rivages méditerranéens de l'Espagne, de la France et de l'Italie ne seraient-ils pas aujourd'hui des modèles de développement territorial pour d'autres régions côtières du bassin méditerranéen ? L'hypothèse apparaît à la fois banale, plausible mais aussi, peut-être, contestable. Si l'on ne dispose pas à ce stade de notre réflexion d'éléments suffisants pour défendre cette idée, il reste néanmoins possible de relever quelques points intéressants.

Tout d'abord, l'économie touristique et résidentielle peut être mise en place à moindre coût par rapport aux investissements industriels. Elle apparaît comme une solution de facilité pour initier le développement économique et la création d'emplois dans des pays qui doivent faire face à la nécessité de proposer un avenir à

leur jeunesse. Ainsi, plusieurs zones touristiques littorales ont vu le jour sur la rive Sud (Araque Jiménez, Crespo Guerrero, 2010 ; Hellal, 2009). Si les équipements varient en standing, les stations touristiques proposent très souvent des prestations de qualité à des prix très compétitifs, ce qui leur assure un franc succès dès lors que la situation politique locale est stable. D'importantes réalisations ont été récemment inaugurées, d'autres demeurent en cours de développement et plusieurs plans d'aménagement touristique côtiers sont en cours d'élaboration. Au Maghreb, le Maroc et la Tunisie sont indiscutablement les pays ayant engagé le plus important effort en matière de développement touristique, avec respectivement plus de 9 millions et près de 7 millions de touristes internationaux en 2010 (tableau 1). En Tunisie, le secteur touristique emploie 400 000 personnes. Il représente 20 % de l'apport en devises et 7 % du PIB. Dans les deux pays, les prestations se sont étoffées, depuis le tourisme balnéaire de masse vers un tourisme plus culturel, médical et de soins du corps (la Tunisie est devenue un leader mondial de la thalassothérapie). Chaque année, l'accueil de retraités des pays du Nord, ou de résidents issus de la « jet set », comme à Marrakech, augmente et contribue à l'édification d'une véritable économie résidentielle (agences immobilières spécialisées, économie de la construction, services à la personne, etc.).

Destination	*Arrivées de touristes internationaux 2010 (en millions)*	*Variation 2009/2010 en %*	*Recettes 2010 (en millions USD)*
Algérie	1,912*	7,9**	267*
Maroc	9,288	11,4	6,720
Tunisie	6,902	14,0	2,654
Espagne	52,770	11,1	52,525
France	76,800	0	46,319
Italie	43,626	9,2	38,786
Malte	1,332	0,3	1,068

Tableau 1. Le tourisme international en Méditerranée occidentale
* Chiffres de 2009 ** Variation 2008/2009 – source : OMT, 2011

Cependant, le développement touristique reste très fortement dépendant de la situation politique[5]. L'effet du printemps arabe de 2011 sur l'activité touristique et résidentielle en fournit une illustration très claire, tandis qu'il est l'occasion pour les habitants de revendiquer des pratiques plus respectueuses de l'environnement et un accueil plus convivial des touristes sous forme de gîtes. Par ailleurs, dans un contexte de crise économique internationale, les investissements touristico-résidentiels ne sont peut-être pas une panacée et il n'est pas exclu que les pays de la rive Sud cherchent à diversifier les pistes de développement, pour au moins deux raisons. Premièrement, le modèle touristique a ses limites comme en témoignent de nombreuses stations espagnoles victimes de la raréfaction des touristes et des investisseurs étrangers touchés par la crise. Deuxièmement, l'industrie reste un véritable levier du développement économique, notamment au travers des

5 À la suite des attentats de Djerba en 2002, le nombre de touristes allemands a chuté de moitié, passant de 1 million à 500 000.

zones franches et d'autres dispositifs analogues. En conséquence, si le rapport de force entre industrie et économie touristique est de plus en plus à l'avantage de la seconde sur la rive Nord, sur la rive Sud, les deux modèles conservent encore des perspectives équilibrées.

Le bassin minier de Provence : désindustrialisation et résidentialisation

L'hypothèse du bannissement de l'industrie dans les régions nord-méditerranéennes mérite sans doute d'être étudiée et démontrée. La mise en œuvre d'une telle démonstration requiert la définition d'une démarche méthodologique rigoureuse et convaincante. Dans le cadre de cet article, il est apparu opportun de défendre notre hypothèse en examinant une situation territoriale témoin. Le territoire retenu est l'ancien bassin minier des Bouches-du-Rhône qui fait l'objet de nombreuses recherches dans le cadre de l'Observatoire Hommes-Milieux Bassin Minier de Provence[6]. Il s'agit d'une terre industrielle située à quelques kilomètres de Marseille, où l'exploitation du lignite a cessé en 2003, mais où subsiste un nombre relativement importants d'établissements industriels de tailles et de spécialités différentes (figure 3). Cet espace, aujourd'hui inséré dans diverses dynamiques territoriales, comme celle de la métropole de Marseille-Aix-en-Provence, peut être envisagé comme un laboratoire des enjeux concernant le maintien de l'industrie et sa cohabitation avec d'autres activités et usages.

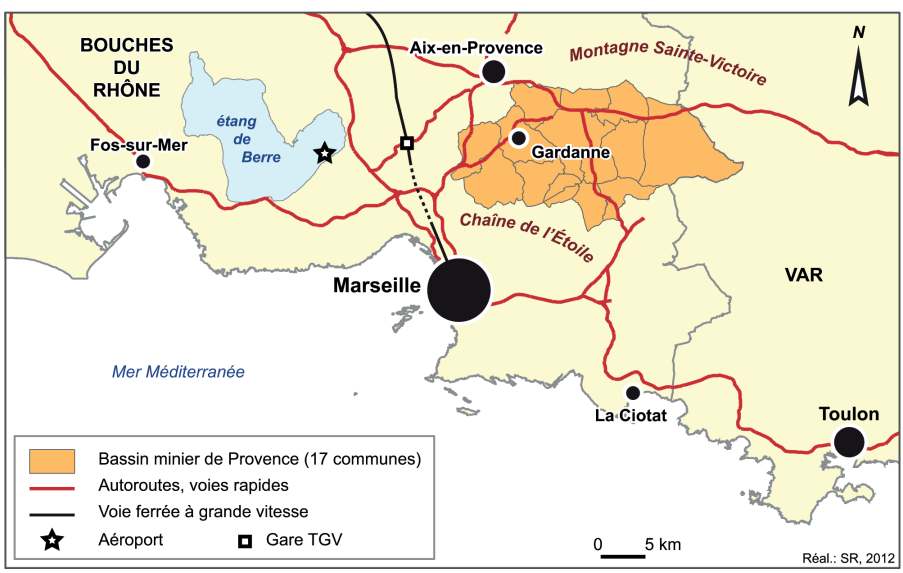


Figure 3. Le bassin minier de Provence : localisation géographique

6 L'OHM BMP est un dispositif interdisciplinaire de recherche de l'Institut écologie et environnement du CNRS, ayant pour but d'étudier et de suivre l'après-mine en Provence. URL : http://www.ohm-provence.org/.

Un territoire marqué par le fait industriel, en cours de mutation

Lorsque l'extraction cesse en 2003, le bassin minier provençal ne vit plus depuis longtemps sur la mine. À sa fermeture, il ne compte plus qu'environ 500 employés, contre près de 6150 en 1948 au plus fort de son histoire (Daumalin *et al.*, 2005). Comme dans les autres bassins houillers français, l'arrêt de l'exploitation a été préparé de longue date et des mesures d'anticipation ont été prises afin d'engager un processus de reconversion industrielle. Le territoire, qui s'étend sur dix-sept communes de l'est du département des Bouches-du-Rhône et qui compte environ 100000 habitants (INSEE, RGP 2007), demeure néanmoins marqué par son histoire minière.

Commune	*Population (2007)*	*Nb total d'établissements au 31.12.2008*	*Part de l'industrie (hors construction) dans le nb d'établissements (en %)*
Belcodène	1731	81	4,9
Bouc Bel Air	13604	961	5,6
Bouilladisse (La)	5652	299	5,4
Cadolive	2131	109	4,6
Chateauneuf le R.	2078	150	3,3
Destrousse (La)	2736	270	4,4
Fuveau	8683	601	6,8
Gardanne	20903	1540	8,2
Gréasque	3878	246	7,7
Meyreuil	5008	561	9,1
Mimet	4433	239	7,5
Peynier	3025	223	11,2
Peypin	5296	357	9,0
Rousset	4186	446	11,2
Saint-Savournin	3035	126	4,8
Simiane-Collongue	5947	303	5,3
Trets	10136	876	4,7
BMP	100731	7307	7,1
Bouches-du-Rhône	1958930	163589	5,4

Tableau 2. Population, nombre d'établissements actifs et part de l'industrie dans les communes du bassin minier de Provence (BMP) – source : INSEE

D'autres industries poursuivent leurs activités, y compris celles dont l'implantation avait été motivée par la présence du charbon. Tel est le cas de l'unique usine d'alumine encore en activité en France, appartenant au groupe Rio Tinto – Alcan – ex. Péchiney (environ 600 emplois) – et de la centrale électrique thermique de la SNET, aujourd'hui filiale du groupe allemand E.ON (environ 150 emplois). À ces deux établissements s'ajoute une importante cimenterie du groupe Lafarge (130 emplois) et, surtout, des entreprises du secteur de la micro-électronique installées à Rousset depuis le début des années 1980. Parmi elles, ST Microelectronics (environ 2700 emplois en 2010) et Atmel (1250 emplois) figurent parmi les principaux employeurs industriels des

Bouches-du-Rhône. Comme souvent, les grands établissements alimentent un tissu relativement dense de sous-traitants implantés sur le bassin ou plus largement dans l'aire métropolitaine et le département.

Le bassin minier connaît désormais une évolution profonde de sa base économique. Outre une tertiarisation toujours plus grande, on observe naturellement un recentrage de l'industrie sur des activités à plus forte valeur ajoutée. De petites entreprises de recherche-développement s'installent sur les sites de reconversion (ancien carreau Boyer à Meyreuil, pôle Yvon Morandat à Gardanne), dans le cadre de pépinières et d'hôtels d'entreprises. Elles bénéficient du FIBM – Fonds d'Industrialisation du Bassin Minier – et de la présence d'un important établissement de l'École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne. Cette école, connue sous le nom de Centre de Microélectronique de Provence, constitue un pôle de recherche et de formation fondamental dans la dynamique économique actuelle, aussi bien à Gardanne, où il se situe, qu'à Rousset, où sont installés les plus importants établissements de microélectronique. Ce centre joue en outre un rôle positif par l'image de modernité qu'il véhicule, comme par l'arrivée d'une population étudiante.

Ainsi, une mutation du tissu s'opère où les industries lourdes « traditionnelles » sont de moins en moins les locomotives de l'économie locale. Mais l'avenir du secteur industriel dans son ensemble pose question. Les grands établissements connaissent des difficultés : Rio Tinto Alcan fonctionne à capacité réduite depuis 2008 et se trouve confronté à la question de ses « impacts » sur l'environnement (gestion des résidus issus du traitement de la bauxite, les « boues rouges » ; pollution par particules atmosphériques) ; la pérennité de la centrale thermique, qui exploite du charbon d'importation, est directement menacée (coûts liés au marché du carbone et nécessité à moyen terme de procéder à des investissements) ; le secteur de la microélectronique est régulièrement confronté au risque de délocalisation, ce qui laisse planer un doute sur l'avenir à court terme.

Un espace provençal typique jouissant d'une situation géographique remarquable

Le devenir à moyen terme du territoire doit aussi être envisagé à la lumière de ses aménités paysagères emblématiques. Occupant la haute vallée de l'Arc et le bassin versant amont de l'Huveaune, le bassin minier est encadré par la montagne Sainte-Victoire au Nord (symbole de l'œuvre de Cézanne), la chaîne de l'Étoile et le Garlaban (cher à Pagnol) au Sud. Avec un relief tantôt plat, tantôt vallonné voire accidenté, il présente une topographie typiquement provençale, marquée par des petits massifs calcaires aux formes saillantes et des dégagements visuels de grande amplitude. En termes de superficie, la forêt domine, mais l'agriculture demeure active avec toutes les composantes des systèmes agricoles méditerranéens : alternance de vignes, vergers d'oliviers, céréaliculture, maraichage. Tous ces éléments agrestes, associés aux villages perchés et aux restanques contribuent grandement à l'esthétique paysagère.

Dans ce cadre, l'arrêt de la mine s'est accompagné d'un démantèlement de plusieurs installations et d'un effacement progressif des marqueurs de cette activité. Du fait de la proximité de la métropole Marseille-Aix, cet évènement est loin d'être anodin. Le bassin assure ainsi des fonctions nouvelles ou qui tendent à se renforcer : accueil de nouveaux habitants (à la recherche un bien immobilier à moindre coût, ou plus spacieux et/ou bénéficiant d'aménités paysagères et environnementales), développement d'activités récréatives de plein air pour les citadins du cœur de la métropole, arrivée de résidents

secondaires (personnes extérieures au bassin minier voire à la Provence, désireuses d'acquérir un pied à terre dans « le Sud », à proximité de villes dynamiques aisément accessibles par les réseaux de transport). L'aéroport de Marseille-Marignane et la gare TGV d'Aix-en-Provence créent des conditions d'accessibilité extrêmement favorables, déjà exploitées par les entreprises locales, et qui influencent de façon croissante l'essor de la fonction résidentielle, à quelques dizaines de kilomètres de la mer…

Inquiétudes, représentations et jeux d'acteurs

En ce début de XXIe siècle, le bassin minier provençal se trouve donc à la croisée des chemins. L'avenir de l'industrie est un enjeu central, à la fois en termes d'emplois, de richesses générées pour le territoire, de « respect » de l'environnement, de paysage, de mémoire et de culture collective. Le sujet interpelle différentes catégories d'acteurs : élus locaux, industriels, associations de riverains, de défense de l'environnement et de la santé, services de l'État, etc.

Dans une conjoncture économique difficile depuis 2008, les inquiétudes au sujet de l'emploi sont très palpables. Les collectivités locales et leurs responsables, les représentants du monde économique et surtout les habitants se révèlent soucieux de la « santé » des entreprises industrielles et de leurs projets à court et moyen termes. Sur cette terre d'industries, on accepte mal la disparition des activités et des emplois qu'elles ont créés. Ceci vaut aussi bien dans les secteurs traditionnels, concentrés à Gardanne, que dans les nouveaux secteurs, davantage représentés à Rousset. Ainsi se mobilise-t-on pour défendre les entreprises industrielles *in situ*, pour organiser des ateliers de réflexions entre élus et décideurs économiques, pour favoriser la création d'entreprises (figure 4).



Figure 4. Manifestations d'une volonté de maintien de l'industrie sur le bassin minier de Provence

a. Communication de la ville de Gardanne dans les rues de la ville (cliché SR, 21 avril 2009)

b. Séminaire des acteurs économiques locaux le 29 octobre 2009

c. Visuel du parc d'activités Novactis en création à Gardanne

(source : http://www.ville-gardanne.fr)

Simultanément, les considérations pour l'environnement et la qualité de vie créent un contexte plutôt défavorable au secteur industriel. Trois catégories d'acteurs sont à considérer : l'État et la réglementation en vigueur ; les associations de défense de l'environnement ; et les habitants, plus ou moins préoccupés par la qualité du cadre de vie. Ainsi diverses pressions s'exercent sur le monde industriel. Certaines concernent explicitement les nuisances visibles ou perceptibles, telles que la pollution atmosphérique, le bruit, les fumées et les odeurs, générées par les usines. D'autres sont liées aux possibles effets, invisibles cette fois, sur la santé humaine.

Quatre établissements sont particulièrement visés par les défenseurs de la cause environnementale : Rio Tinto Alcan, pour ses émissions de poussières de bauxite et d'alumine, mais aussi pour les boues rouges versées en mer depuis 1966 (Loison, Pezet, 2006 ; Mioche, 2011) ; la SNET, à cause de son parc à charbon qui alimente des envols de poussières, du bruit que génèrent ses systèmes de ventilation et des allers-retours de camions ; ST Microelectronics et Atmel, dont on sait qu'ils utilisent des produits toxiques et dont beaucoup pensent qu'ils s'échappent parfois dans l'air, les sols et l'eau, sans que l'on dispose d'informations claires à ce sujet. Les pressions dont les établissements industriels sont la cible sont le plus souvent basées sur des faits constatés, voire mesurés comme dans le cas du suivi réglementaire des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Elles sont aussi le fait de perceptions, de craintes et de convictions qui ne sont pas toujours étayées par des mesures objectives du risque ou de la nuisance. Il faut avoir à l'esprit que les jeux d'acteurs sont ici complexes, avec une population ne présentant plus depuis longtemps l'homogénéité qui était la sienne à l'époque de Charbonnages de France.

En effet, dès les années 1970, les communes ont accueilli de nouveaux résidents au sein de lotissements qui se sont rapidement constitués en association pour dénoncer les secousses sismiques produites par l'exploitation minière (Bouc Bel Air, Simiane-Collongue). L'arrivée de ces nouveaux habitants s'explique par la périurbanisation, dans un cadre de vie agréable « à la campagne », à proximité de Marseille et d'Aix-en-Provence. Ces néo-résidents ne se sentent pas héritiers du passé industriel de la région et ne cherchent pas à défendre l'emploi industriel. Ils forment donc, avec les premières générations d'habitants venues travailler à la mine et dans les usines, une population relativement hétérogène. L'opinion publique sur le devenir de l'industrie est par conséquent partagée entre options divergentes. Des enquêtes réalisées en 2009 et 2010 sur de petits échantillons de population révèlent que les positions sont très clairement marquées selon l'ancienneté de résidence sur le territoire, l'âge et le profil socio-professionnel des personnes interrogées. Cependant, le doute sur l'avenir de l'industrie semble s'installer (figure 5).

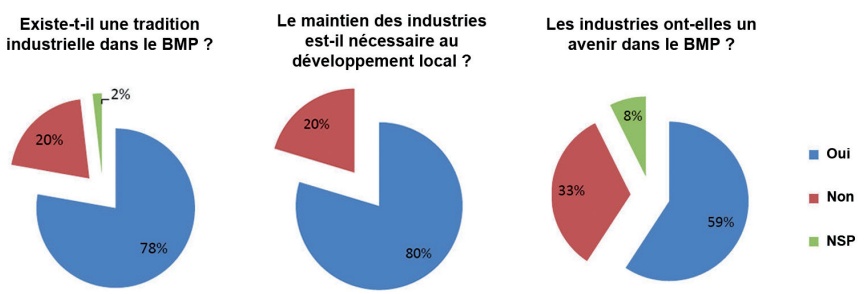


Figure 5. Le doute quant à l'avenir de l'industrie dans la ville de Gardanne – Enquête réalisée en 2009

La place de l'industrie dans le développement économique et social du bassin minier provençal se joue donc aussi dans l'esprit des populations et dans la capacité des acteurs à construire ensemble le futur de leur territoire. Cette démarche implique un travail commun, la négociation et l'identification du niveau pertinent d'intervention. En l'État actuel, l'éclatement de ce territoire en plusieurs structures de coopération intercommunale (quatorze des dix-sept communes sont sous l'autorité administrative de deux communautés d'agglomération et les trois autres sont isolées) ne facilite pas l'émergence d'une stratégie unifiée de développement économique.

Conclusion : acceptabilité de l'industrie et durabilité des territoires

À travers notre exemple témoin, nous pouvons observer une situation locale où désindustrialisation et résidentialisation vont de pair, portées par des acteurs différents, ayant des projets de territoire divergents. Ce tiraillement se retrouve au sein du système local d'action publique et dans la négociation des périmètres de gouvernance territoriale (Daviet, 2006). Dire que la place de l'industrie se joue dans les esprits revient à souligner le rôle majeur des représentations qui se transforment en mettant en jeu l'acceptabilité de l'industrie. La distribution des activités dans le territoire n'est donc plus seulement commandée par leur compétitivité ou par leur utilité mais par leur acceptabilité ; l'argument du développement durable étant parfois « manié à l'envi par les exégètes de tout bord » (Montagne-Villette, 2011). Dans le même temps, tourisme et économie résidentielle ne sont pas non plus sans poser de problèmes en termes d'environnement, de sélectivité sociale et d'économie de rente. Plus généralement, cela conduit à pointer le risque encouru par la spécialisation des espaces dans un contexte de grande mobilité des activités, sur la base de coûts de transport peu onéreux et de disparités sociales favorisant la délocalisation/ relocalisation des activités. Cette spécialisation – dite compétitive – présente pourtant toutes les caractéristiques de la non durabilité au regard des trois piliers traditionnels du développement durable.

Dans les territoires Nord-méditerranéens, il semble donc que si rien n'est fait, les éléments de rapport de force externes (la mondialisation et la compétitivité) et internes (les diverses réactions à l'acceptabilité) jouent en faveur d'une expulsion progressive et définitive de l'industrie. Ce scénario ne nous paraît ni viable ni acceptable en l'État, car si les nuisances environnementales doivent être combattues, la contribution de l'industrie à la création de richesse et au savoir-faire s'avère nécessaire, voire indispensable à l'équilibre des territoires et à leurs capacités de régénération. Par conséquent, le maintien d'une activité productive implique une politique volontariste prenant en compte, non seulement les critères d'innovation et de compétitivité (politique liée aux rapports de force externes), mais aussi plusieurs orientations liées aux éléments de rapport de force internes, à savoir : (a) la valorisation de la culture scientifique technique et industrielle auprès de la population locale ; (b) la gouvernance des territoires pour le maintien de l'industrie dans le respect des considérations environnementales ; (c) l'insertion paysagère et environnementale des industries pour leur maintien sur le territoire ; (d) le développement de « *green-tech* » et autres filières vertes supportées par une éducation au

développement durable ; (e) une attention particulière aux formes d'entrepreneuriat endogène et aux industries présentant une légitimité sur ces territoires…

Si partout, diversité et complémentarité des activités participent à la durabilité des territoires, encore faut-il organiser leur compatibilité. En Méditerranée, le maintien de l'industrie est particulièrement conditionné par l'acceptabilité sociale du fait industriel auprès des individus, associations, autorités publiques et donc à sa compatibilité avec d'autres activités et usages. Simultanément, tourisme et villégiature doivent être envisagés comme un mode de valorisation des territoires parmi d'autres. La raison doit par conséquent plaider en faveur d'un aménagement équilibré des territoires.

Bibliographie

Araque Jiménez E., Crespo Guerrero J.-M., 2010, « Tourisme, territoire et environnement sur la côte méditerranéenne du Maroc », *Cahiers de la Méditerranée*, 81, p. 331-348.

Barbaza Y., 1966, *Le paysage humain de la Costa Brava*. Paris, Armand Colin, 717 p.

Becattini G., 1992, « Le district marshallien : une notion socio-économique », in Benko G., Lipietz A., *Les régions qui gagnent*, p. 35-56.

Beckouche P., 1999, « De l'industrie à l'industry. Élargir l'acception de l'industrie dans la géographie française », *Géographie*, *Économie*, *Société*, vol. 1, n° 2, Paris, Alternatives économiques, p. 307-328.

Benoit G., Comeau A. (dir.), 2005, *Méditerranée. Les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement*, Paris, L'Aube, 432 p.

Berger A., 1993, « Les nouveaux espaces de croissance dans l'Europe du Sud », in *L'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CEE*, Maison des pays ibériques, p. 61-75.

Bergeron R., 1997, « Pôles de développement et nouveau district industriel dans la région de Tarente et Matera », *Méditerranée*, n° 3-4, p. 45-54.

Bernabé J., Salom J., Albertos Puebla J., Castello V., 1997, « Un cas de reconversion réussie : la sidérurgie de Sagunto (Espagne) », in *Méditerranée*, 87, 3-4, p. 63-72.

Bost F. (dir.), 2011, « Le territoire français la désindustrialisation et les délocalisations », *BAGF*, Paris, 115 p.

Bost F., 2010, *Atlas Mondial des zones franches*, Paris, La Documentation française, 318 p.

Boyer M., 2002, *L'invention de la Côte d'Azur. L'hiver dans le Midi*, Paris, L'Aube, 378 p.

Braudel F., 1949, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 2e édition révisée, 1966.

Chastagnaret G., 1997. « L'industrie en Méditerranée : une histoire en construction », *Méditerranée*, n° 3-4, p. 5-12.

Corbin A., 1988, *Le territoire du vide. L'Occident et le désir de rivage 1750-1840*, Paris, Aubier (réédition 2000, Flammarion, coll. « Champs », 407 p.).

Daumalin X., Domenichino J., Mioche P., Raveux O., 2005, *Gueules noires de Provence. Le bassin minier des Bouches-du-Rhône* (*1744-2003*), Marseille, Jeanne Laffitte, 272 p.

Daumalin X., Girard N., Raveux O., 2003, *Du savon à la puce*, *histoire industrielle de Marseille de Colbert à nos jours*, Marseille, Éditions Jeanne Laffitte, p. 265-365.

Daviet S., 2001, « Réévaluation des héritages et nouvelles dynamiques industrielles », in *Le monde méditerranéen*, *thèmes et problèmes géographiques*, sous la direction de Jacques Bethemont, Paris, DIEM, SEDES, chapitre 9, p. 200-217.

Daviet S., 2006, « L'évolution du concept de reconversion : de la substitution d'activité au redéveloppement des territoires », *in* Daumalin X., Daviet S., Mioche P., *Territoires européens du charbon, des origines aux reconversions*, Presses Universitaires de Provence, p. 243-255.

Davezies L., 2008, *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*, Paris, Seuil, 112 p.

Dewailly J.-M., Flament É., 1998, « Côte d'Azur et Riviera, ou la fausse symétrie d'un littoral touristique binational » *in* André Gamblin (dir.), *Les littoraux, espaces de vies*, Paris, SEDES, Dossier des Images Économiques du Monde, n° 23, p. 318-330.

Ducruet C., 2008, « Régions portuaires et mondialisation », *Méditerranée*, n° 111, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, p. 15-24.

Dumas D., 1977, « L'urbanisation touristique du littoral de la Costa Blanca (Espagne) », *Cahiers Nantais*, 13, p. 43-50.

Ferrari F., 2008, « Genova, città a due volti », *Méditerranée* , n° 111, p. 115-120.

Frémont A., 2010, « Transports internationaux », *Images économiques du monde*, Paris, Armand Colin, p. 105-112.

Gade D., 1987, « Tropicalisation de la végétation ornementale de la Côte d'Azur », *Méditerranée*, 4, p. 19-25.

Garnero-Morena C., 2003, « L'incidence de l'acclimatation des végétaux exogènes le long des rivages de la Méditerranée. Processus de transformation du patrimoine paysager des Rivieras », *Provence historique*, t. 53, fasc. 214, p. 521-524.

Grondeau A., 2006, « Technopôle et gouvernance publique : le cas de Sophia-Antipolis », in *Technopôles* : *un concept dépassé* ?, *Norois*, n° 200, p. 39-50.

Hellal M., 2009, « La marina de la station touristique intégrée Yasmine-Hammamet (Tunisie). Enjeux, conception et impacts », *L'Information géographique*, n° 4, p. 6-23.

Houssel J.-P., 1983, « L'industrialisation spontanée dans la région de Valence (Espagne) », *Cahiers Nantais*, 22, p. 174-180.

Jacquot S., 2010, « Gênes, quelles cultures au service de la requalification urbaine ? », *Méditerranée*, n° 114, p. 95-101.

Jalabert G., Gregoris M., 1987, « Turin, de la ville usine à la technopole », *Annales de géographie*, n° 538, p. 680-704.

Kayser B., 1996, *Méditerranée. Une géographie de la fracture*. Aix-en-Provence, Édisud, collection Encyclopédie de la Méditerranée, 126 p.

Lecardane R., 2008, « Le front de mer de Valencia et l'héritage de l'America's Cup 2007 », *Méditerranée*, n° 111, p. 109-114.

Loison M.-C., Pezet A., 2006, « L'entreprise verte et les boues rouges. Les pratiques controversées de la responsabilité sociétale à l'usine d'alumine de Gardanne (1960-1966) », *Entreprises et histoire*, 4, p. 97-115.

Lozato-Giotart J.-P., 1990, *Méditerranée et tourisme*, Paris, Masson, 216 p.

Mathlouthy Y. (dir.), 2008, « Les économies émergentes Trajectoires asiatiques, latino-américaines, est-européennes et perspectives maghrébines », *Maghreb et Sciences sociales*, Paris, IRMC/L'Harmattan.

Méndez R., Razquin J., 1997, « Nouvelles tendances de la localisation industrielle en Espagne », *Méditerranée*, Tome 87, 3-4, p. 55-62.

Mezouaghi M. (dir.), 2007, *Le Maghreb dans l'économie numérique*, Paris, Maisonneuve & Larose, 334 p. (Connaissance du Maghreb).

Mioche P., 2011, *Alumine et risques industriels* : *le cas des boues rouges et des résidus*. Travaux de l'Observatoire Hommes-Milieux du Bassin minier de Provence, n° 1, 25 p. URL : http://ohm-provence.org/documents/pdf/ publications/TOHM-01_2011.pdf.

Montagné-Villette S., 2011, « Le développement durable et le rejet de l'entreprise tertiaire, l'exemple d'IKEA dans les Alpes-Maritimes », *in* Bost F. et Daviet S., *Entreprises et environnement*, *quels enjeux pour le développement durable* ?, Presses Universitaires de Paris Ouest, p. 159-172.

Morel B., 1999, *Marseille*, *naissance d'une métropole*, Paris, L'Harmattan, 221 p.

Organisation mondiale du tourisme, 2011, *Faits saillants du tourisme*. Organisation des Nations-Unies du tourisme dans le monde, 12 p. URL : http://www.unwto.org/facts/menu.html.

Rieucau J., 2000, « Vers un Luberon littoral espagnol ? Oropesa del Mar et Benicassim, lieu estival du pouvoir », *Mappemonde*, 60, p. 39-41.

Robert S., 2009, *La vue sur mer et l'urbanisation du littoral. Approche géographique et cartographique sur la Côte d'Azur et la Riviera du Ponant*, Thèse de doctorat, Université de Nice Sophia-Antipolis, 456 p.

Segui Llinas M., 2004, *Les Baléares*, *un laboratoire du tourisme en Méditerranée*. Sophia Antipolis, Plan Bleu, 66 p.

Steve M., 1996, *La métaphore méditerranéenne. L'architecture sur la Riviera de 1860 à 1914*, Nice, Demaistre, 204 p.

Tirone L., Joannon M., 1990, « La Méditerranée dans ses États », *Méditerranée*, vol. 70, p. 5-71.

Urbain J.-D., 1994, *Sur la plage. Mœurs et coutumes balnéaires*, Paris, Payot, coll. « Rivages », 375 p.

Vallega A., 1991, « La liguria e il mar Ligure. Evoluzione di un rapporto debole » *in Publicazioni dell'Istituto di Scienze Geografiche*, Università di Genova, Facoltà di Magistero, xlv, p. 9-34.

Vaudour-Jouve N., 1997, « Les espaces technopolitains en PACA », Aix-en-Provence, *Méditerranée*, n° 3-4, p. 27-34.

Veltz P., 1996, *Mondialisation*, *villes et territoires*, Paris, PUF, 288 p.

Viard J., 2000, *Court traité sur les vacances*, *les voyages et l'hospitalité des lieux*, Paris, L'Aube, 170 p.